Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 93 mars 2019



Concertation



Aménagement

Écho du conseil



Budget

Parole d'élu



Moyen d'expression

De jolies phrases...
« Vivez pleinement votre
ville, l'investissement de
tous est essentiel pour un
cadre de vie amélioré,
agissons ensemble pour
un cadre de vie préservé
et une ville accessible »...
mais qu'en est-il réellement?

L'image de notre ville change effectivement: entrée de ville embellie côté Saint-Just et bientôt côté Bonson, des bords de Loire aménagés et plus ludiques, de beaux bâtiments (médiathèque, MJC, cinéma, et dernièrement La Passerelle qui devrait accueillir la MDA, des avenues entièrement refaites..) et plein, plein de parkings...

Tout ceci pourrait nous réjouir, mais, car il y a un mais!

Il y a très peu de concertations avec les habitants concernant les projets, les travaux, la vie quotidienne. On extériorise à tout va sans pour autant se préoccuper de l'accessibilité pour tous, bientôt plus aucun médecin dans nos centres bourgs, faute à la municipalité qui n'a pas été capable de favoriser la création d'une vraie maison médicale...

Je suis également septique concernant notre cadre de vie préservé, en effet de nombreux points de collecte des ordures ménagères sont très sales et très peu nettoyés. C'est de la responsabilité de Loire Forez me direzvous mais n'oublions pas que près de quinze élus de la commune siègent à l'agglo!

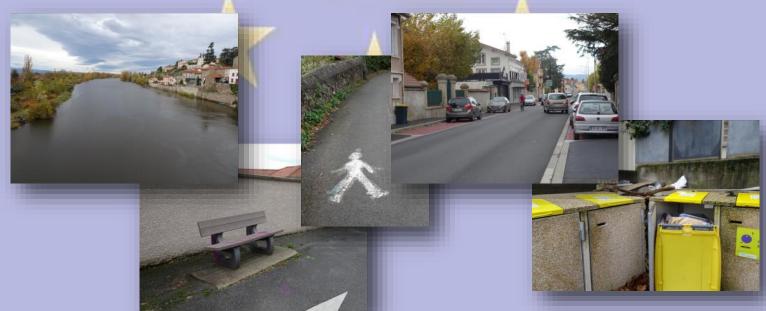
Autres exemples, il existe peu d'aménagements extérieurs (en dehors des bords de Loire) pour favoriser la rencontre et la convivialité et pas une seule salle pour nos fêtes de familles ou entre amis.

Quant à « agissons ensemble pour l'avenir » en effet il serait grand temps d'agir pour l'avenir de notre planète et faire en sorte qu'à Saint-Just Saint-Rambert les déplacements doux prennent le pas sur le tout voiture. On constate qu'il se crée de plus en plus de parkings et très peu de vraies pistes cyclables.

Beaucoup reste donc à faire pour que chaque Pontrambertois soit réellement acteur de notre ville mais aussi pour que chacun soit plus respectueux de notre environnement...



Marie-José Faure Présidente du GRIM



Échos du conseil

Explications de vote

Au cours du conseil du 14 février, l'équipe municipale du maire a présenté ses orientations budgétaires pour 2019.

Sur la forme, la loi veut qu'il y ait un débat sur le sujet, ce qui supposerait que les orientations puissent être amendées, voire remises en cause, à l'issue de celui-ci.



Mais comme chaque année, nous avons eu droit à un exposé de l'adjoint aux finances sur des décisions arrêtées en conseil d'adjoints et donc.....sans aucune possibilité de changer la moindre virgule au projet exposé. Difficile dans ces conditions d'approuver des telles orientations et si nous n'avons pas voté contre, eu égard à une part de réalisations que nous ne rejetons pas, notre abstention a voulu marquer l'absence de réponse à des besoins comme : une salle des fêtes au sein de la commune, le manque de places dans les crèches municipales, les coupes effectuées dans les budgets sociaux en direction de certaines associations, l'absence d'un projet de réhabilitation de la piscine du CPNG, entre autres.

Sur le fond maintenant, si la fiscalité ne s'alourdit pas au niveau de la commune en 2019, les contribuables pourraient bien avoir

quelques surprises dans les prochaines années au niveau de la fiscalité de l'agglomération, vers laquelle sont transférées de plus en plus de compétences, la prochaine étant celle de la gestion de l'eau. D'ailleurs, le second gros volet du conseil qui consistait à valider un pacte de solidarité fiscale et financière entre les communes et l'agglomération Loire Forez n'a pas reçu notre aval et nous sous sommes abstenus sur le sujet.

Une abstention face à l'absence de réponse à nos différentes questions posées en séance sur les risques de mise sous tutelle des communes par l'agglomération, sur l'absence de prérogatives des élus municipaux sur des projets répondant aux besoins des administrés, sur l'éloignement des lieux de décisions relatifs aux services attendus par la population, etc....

Voici, quelques explications sur notre positionnement que vous ne trouverez pas dans le compte-rendu du conseil relaté dans le Fil de l'Eau municipal.





Concertation

Notre place Victor Guichard ?

osée au milieu d'un charmant pâté de maisons, bordée de beaux platanes, avec son petit bar bien rangé sur le côté, la Place Guichard fait pleinement partie du quartier des Barques et ce depuis des générations.

Ces derniers temps, les importants travaux d'assainissement réalisés rue Victor Guichard ont fortement dégradé la Place.

Dans un récent Fil de l'Eau le réaménagement de cet espace a été annoncé avec une vocation semble-t-il plutôt tournée vers le stationnement. Encore une fois me direzvous!

Dans ce moment de grand débat à travers tout l'hexagone, y compris à Saint-Just-Saint -Rambert, il serait très cohérent et fort judicieux que la municipalité consulte les habitants du quartier concernant le devenir de cette place, véritable élément du patrimoine local.

En effet, si le stationnement déjà présent est étendu, y-aura-t-il toujours un espace consacré à la convivialité, au repos, ou plus simplement un endroit de verdure agréable à l'œil et très utile aux nombreux oiseaux qui égaient notre ville ?

Si « l'investissement de tous est essentiel pour un cadre de vie amélioré » (Edito Fil de l'Eau Mars 2019), de nombreux habitants du quartier sont donc favorables à une rencontre avec la municipalité sur ce sujet.

Gilles Vallas



Espace d'expression

a commune vient de se doter d'un nouveau site internet municipal.

demandes répétées depuis maintenant plusieurs mois restent vaines.

Nous aimerions, comme la loi nous y autorise et le règlement intérieur du conseil municipal le prévoit, disposer d'un espace pour l'opposition mais nos

Monsieur le maire et son équipe aurait-il peur de l'expression de la démocratie à quelques mois des futures échéances électorales ?

Faudra-t-il aller au tribunal administratif pour faire appliquer la loi et avoir droit au chapitre?

> Jean-Pierre Brat **Conseiller Municipal**

Certes la municipalité a pris acte de notre question et nous a dit vouloir mettre en place une réunion pour définir les règles d'accès, mais malgré nos relances multiples, elle oublie systématiquement d'en fixer la date.



Agenda

INFOS PRATIQUES ET DÉMARCHES

Réunion plénière du GRIM Mercredi 27 mars à 18h30 Salle passé-présent

Préparation du conseil Samedi 23 mars 2019 9h00 local des élus

Conseil municipal Jeudi 28 mars 2019 19h15 Salle Prieuré Bas

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : http://www.facebook.com/gauche42170